



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

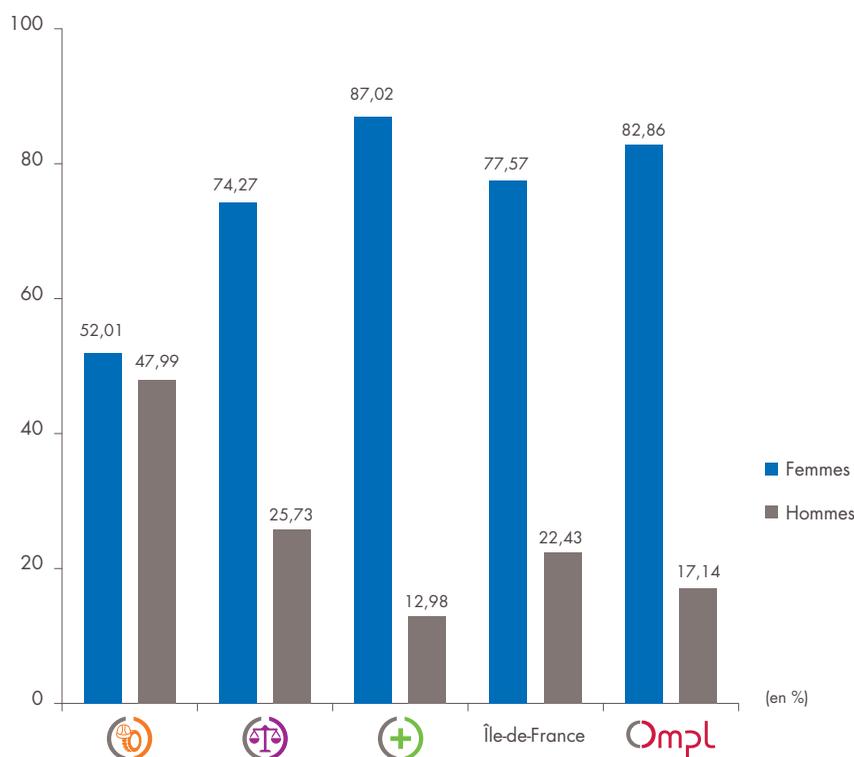


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 80 % DES BRANCHES

La région regroupe 20,96 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la première position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (16,98 % des emplois).

Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 76,05 % des emplois sectoriels, compte une petite majorité de femmes.

- La féminisation du secteur juridique (27,55 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (83,32 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.

- Le secteur santé est le premier employeur régional (55,48 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes		Hommes		Total
	8079	52,01	7455	47,99	15534
	6653	56,31	5161	43,69	11814
	260	41,01	374	58,99	634
	554	53,07	490	46,93	1044
	612	29,97	1430	70,03	2042
	18719	74,27	6484	25,73	25203
	557	77,25	164	22,75	721
	15839	75,43	5160	24,57	20999
	849	63,26	493	36,74	1342
	1474	68,85	667	31,15	2141
	44170	87,02	6587	12,98	50757
	6875	94,10	431	5,90	7306
	7105	85,73	1183	14,27	8288
	11334	90,01	1258	9,99	12592
	16773	82,97	3442	17,03	20215
	2083	88,41	273	11,59	2356
Île-de-France	70968	77,57	20526	22,43	91494
Ompl	361708	82,86	74796	17,14	436504